

ODD 9

**BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE
RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE
INDUSTRIALISATION DURABLE
QUI PROFITE À TOUS
ET ENCOURAGER L'INNOVATION.**



BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

Les enjeux mis en avant par l'ODD 9 constituent les fondamentaux socio-économiques pour l'ensemble des pays, quel que soit leur niveau de développement. L'OCDE considère que le développement des infrastructures est nécessaire pour atteindre 80% des cibles des autres ODD. Or, les infrastructures de base, qui jouent un rôle de catalyseur dans le développement, restent trop rares dans de nombreux pays en développement.

Dans le monde, près de 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires de base, 800 millions de personnes manquent d'eau et 1 à 1,5 million de personnes n'ont pas accès à des services téléphoniques fiables.

L'Objectif de Développement Durable 9 promeut l'essor résilient et durable d'infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. L'ODD 9 appelle à favoriser un appui financier, technologique et technique des industries, et encourage l'innovation et la recherche scientifique

comme vecteur-clé pour répondre aux grands enjeux sociétaux (énergie, climat, santé...).

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de renforcer la coopération internationale dans la recherche et le développement, tout en assurant le transfert de technologie vers les pays en développement.

La construction ou la rénovation des infrastructures de télécommunications, de transport, de traitement de l'eau et des déchets, des hôpitaux ou encore des écoles est ainsi déterminante pour garantir un développement socio-économique durable et soucieux de la qualité de vie des générations présentes et futures.

Le développement d'infrastructures propres, tant dans le cadre de l'industrialisation des pays en développement que dans la réindustrialisation des pays développés, est une double opportunité pour les entreprises.



ODD 9

D'une part pour les entreprises qui produisent et construisent ces infrastructures, pour lesquelles de nouveaux marchés s'ouvrent, pour favoriser leurs solutions durables ; et d'autre part, pour l'ensemble des entreprises qui les utilisent.

Par ailleurs, investir dans la recherche et l'innovation permet aux entreprises d'être en position de leader de la transition vers une industrie durable, d'accéder à de nouveaux marchés, et d'anticiper des réglementations ou coûts futurs (dépollution, matières premières, gestion des déchets, etc.).



LES 8 CIBLES DE L'ODD 9 :

9.1 : Infrastructures durables, résilientes et accessibles

Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

9.2 : Industrialisation socio-économiquement durable

Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.

9.3 : Accès de toutes les entreprises aux services financiers

Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.

9.4 : Modernisation et durabilité des filières industrielles

D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.



LES 8 CIBLES DE L'ODD 9 :

9.5 : Innovation, recherche et développement

Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.

9.a : Appui aux pays en développement

Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement.



9.b : Diversification et ajout de valeur

Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises.

9.c : Accès aux technologies de l'information et de la communication

Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.



Le contexte en France

Sur le territoire national, les défis de l'ODD 9 se concentrent principalement sur la transformation de l'industrie pour la rendre plus durable (économie circulaire, gestion des ressources naturelles, rejets polluants...) et source d'emplois.

Il s'agit également de favoriser la mise à niveau des infrastructures (notamment de transport, sociales et numériques), car si la France a des infrastructures très bien développées, la question de leur résilience et durabilité se pose (résilience, adaptation). En plus de l'enjeu de l'entretien et de la modernisation de ces infrastructures, c'est aussi la performance environnementale qui doit davantage être prise en compte dans les projets.

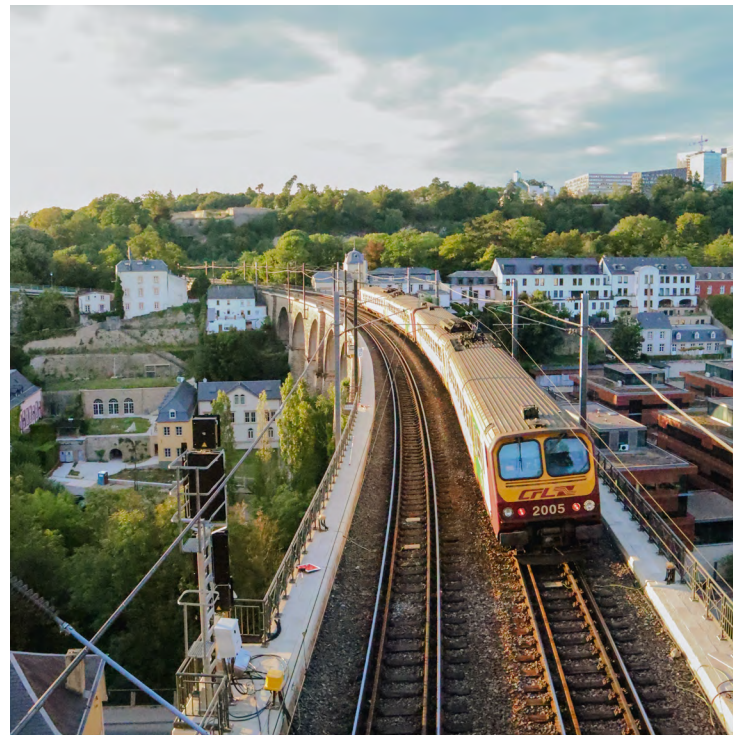
L'ODD 9 vise également à promouvoir l'attractivité des territoires ainsi qu'une croissance inclusive, en raison du rôle essentiel joué par les infrastructures en matière de réduction des fractures entre territoires ruraux, zones périphériques et centres urbains, et d'accessibilité aux services publics, y compris numériques.

Les enjeux de l'ODD 9 sont à mettre en synergie avec un certain nombre d'autres ODD, comme la ville durable, la lutte contre la pauvreté, l'accès à un travail décent et la prospérité des territoires, les modes de production et de consommation durables et ceux relatifs à la préservation des milieux (air, eau, sols, mers, climat).

La dernière crise sanitaire nous a montré à quel point les technologies de l'information et de la communication sont essentielles. Que ce soit pour le travail, l'accès aux soins de santé, l'éducation ou certains services quotidiens, il est désormais nécessaire d'être connecté. Or, il existe encore en France une réelle fracture numérique. En 2021, plus de 15% des Français sont concernés par l'illectronisme (INSEE 2023) et 10% des Français étaient privés d'un accès de qualité minimale à internet.

Illectronisme

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/290057-fracture-numerique-lillelectronisme-touche-plus-de-15-de-la-population>





Les interactions clés de l'ODD 9 avec les 16 autres

Avec l'ODD 2

Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires ; assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production.

Avec l'ODD 3

Mettre en place des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes pour favoriser le bien-être humain.

Avec l'ODD 6

Développer les techniques et les systèmes économes en eau ; assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.

Avec l'ODD 7

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes ; accroître nettement la part de l'énergie renouvelable ; multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique ; renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et promouvoir l'investissement dans les technologies relatives à l'énergie propre.

Avec l'ODD 8

Accroître l'accès des entreprises aux services financiers ; promouvoir une industrialisation durable ; moderniser les industries ; augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi.

Avec l'ODD 11

Faciliter la mise en place des infrastructures durables et résilientes ; moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables.

Avec l'ODD 12

Moderniser l'infrastructure par une utilisation plus rationnelle des ressources.

Avec l'ODD 15

Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous ; utilisation de procédés industriels propres et respectueux de l'environnement et de la biodiversité.

L'action des entreprises en faveur de la réalisation de l'ODD 9

AFYREN est une entreprise innovante qui a pour mission de réduire la dépendance aux ressources fossiles. AFYREN a ainsi développé, après 10 ans de recherche et développement, un procédé innovant basé sur la fermentation naturelle pour fabriquer des molécules biosourcées à partir de produits agricoles.

Cette innovation a l'avantage d'aider de nombreux secteurs à réduire leur bilan carbone. Cette molécule permet d'émettre 3 fois moins de CO₂. L'entreprise a pour objectif d'ouvrir en 2022 une nouvelle usine qui permettra de créer 60 emplois directs et 200 emplois indirects.

<https://afyren.com/produits-innovation/>



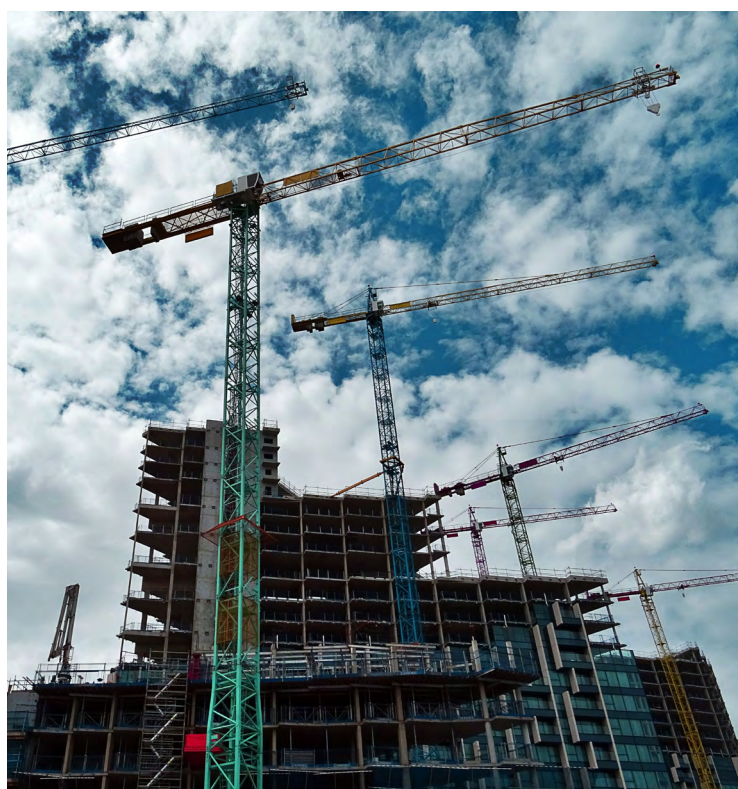


Quelques ressources

Synthèse de la fiche ODD 9 – La Fonda :
<https://fonda.asso.fr/ressources/fiche-odd-ndeg9-industrie-innovation-et-infrastructure>

Agenda 2030 France – ODD 9 :
<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/article/odd9-mettre-en-place-une-infrastructure-resiliente-promouvoir-une>

Les normes ISO et l'ODD 9 :
<https://www.iso.org/fr/sdg/SDG09.html>



Les acteurs spécialisés

Conseil National de l'Industrie-
<https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/>

**Ministère de l'Economie –
Direction Générale des Entreprises**
- <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/industrie-entreprise>

**Agence de la cohésion des
territoires – Territoires d'industrie -**
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/territoires-dindustrie-44>

Industrie du futur - <http://www.industrie-dufutur.org/>

BPI - <https://www.bpifrance.fr/nos-solutions/innovation>